



### Marc Ravalomanana to Jakaya Kikwete: *"Help me ! I've a lot of... money"*

Alors comme ça, l'ancien président démissionnaire fuyard va demander aux soldats de la Sdac de le raccompagner à Madagascar et de le garder tels des bergers allemands ? Faut pas rêver. Et c'est là que compte le proverbe : ***" Les paroles s'envolent, les écrits restent "***.



### La *"Une"* du journal *"Ma-Laza"* de ce mercredi 12 décembre 2012

Mais, de manière plus que probable, l'homme d'Imerikasinina table sur sa « *connaissance* » du président tanzanien anglophone, Jakaya Kikwete, actuellement président de la Troïka de la Sadc. En effet, au lieu de prendre au sérieux la révolte qui grondait au pays, Ravalomanana est allé en visite en Tanzanie au mois d'octobre 2008. A l'époque, M. Kikwete était président de l'Union africaine. Irions-nous jusqu'à dire que celui-ci s'est laissé corrompre ? Avec l'homme qui

adorait le chiffre 7, il ne faut s'étonner de rien.

Voici un article en date d'octobre 2008, signé Fano Rakotondrazaka, actuellement membre de la CENI-T :

**Marc Ravalomanana est satisfait de sa tournée en Tanzanie. Il y était dans le cadre des préparatifs du sommet de l'UA 2009.**

*Marc Ravalomanana face aux journalistes hier à Ivato.* De retour au pays, le président de la République, Marc Ravalomanana, se déclare satisfait de son voyage en Tanzanie. La délégation présidentielle est rentrée hier en fin d'après-midi après une visite d'état de trois jours. La venue prochaine à Madagascar du président tanzanien, Jakaya Kikwete, a été annoncée à cette occasion. Le président Ravalomanana accorde une importance particulière à la Tanzanie parce que le chef de cet état préside actuellement l'Union Africaine.

*« La Tanzanie contribuera sans nul doute à la réussite de l'organisation du Sommet d'Antananarivo »*

, a-t-il précisé en présence du Premier ministre et des membres de son gouvernement.

**Etroite collaboration**

Marc Ravalomanana a ajouté que tout ce qui concerne les questions logistiques relatives à l'accueil du sommet, relève du gouvernement malgache. Le pays obtiendra l'aide de diverses institutions. Mais concernant le programme, la préparation devrait être menée en étroite collaboration avec Jakaya Kikwete. Le président a aussi révélé quelques priorités concernant la tenue de ce sommet. Il a ainsi parlé de la mise en place des infrastructures de transport et d'accueil des invités Selon lui, les participants se pencheront sur les affaires internes et les dossiers de l'Afrique. Il a entre autres cité la crise au Darfour, la situation en Somalie, en Mauritanie et au Zimbabwe.

**Fano Rakotondrazaka**

Vendredi 10 octobre 2008



Retour de Ravalomanana : Demande de protection  
des forces de la SADC

Mercredi, 12 Décembre 2012 06:09



D'après Mamy Rakotoarivelo qui a dirigé la foule hier au Magro, le mouvement Ravalomanana va demander l'envoi des soldats de la SADC pour la protection de Marc Ravalomanana qui a 63 ans aujourd'hui.

## La "Une" de Midi Madagasikara de ce mercredi 12 décembre 2012. Bon anniversaire alors !

En ce mois de décembre 2012, il a sûrement servi au président Kikwete le plat ultra réchauffé du « coup d'état » du 17 mars 2009. Là où « on lui avait mis un pistolet sur la tempe et qu'il a du s'enfuir dans la forêt avec sa famille ». Il a sûrement omis, par inadvertance, sans doute, d'avouer, que ce 17 mars-là, il avait dissous son gouvernement, remis ses pouvoirs à un directoire militaire. Acte anticonstitutionnel par excellence,  
*Mister Professor Doctor Honoris causa*

Pour en revenir au proverbe cité plus haut, il n'y a qu'à lire et relire la Feuille de route, initiée par la Sadc, *herself*, et signée par toutes les parties prenantes (« stakeholders »), y compris Mamy Rakotoarivelo et Me Hanitra Razafimanantsoa qui mérite le nom de Razafimanantsao (Littéralement en malgache: petite-fille qui sème du vent [récolte la tempête], des rumeurs) qui veulent qu'on applique cette feuille de route à la lettre. Alors qu'ils sont les premiers à ne pas la respecter.

## EXTRAITS DE LA FEUILLE DE ROUTE DU 16 SEPTEMBRE 2012 A L'HOTEL LE PAON D'OR IVATO

3. Monsieur Andry Rajoelina est le Président de la Transition. En cette qualité, il exerce les fonctions du Chef d'Etat;

**15. Le Président, le Gouvernement, les Chefs d'institutions et l'ensemble de l'administration de la transition doivent rester neutres dans la période de transition, en particulier dans le processus électoral;**

23. Aucun Acteur Politique Malgache partie prenante ou non à cette Feuille de Route ne peut ni ne doit s'arroger un droit de veto à l'exécution de cette Feuille de Route durant la période de transition;

22. Tous les Acteurs Politiques Malgaches parties prenantes à cette Feuille de Route sont invités à participer de bonne foi au processus de transition. Ils s'engagent également à instaurer un climat de paix et de sécurité pour tous les Malgaches, à éviter l'obstruction du processus de transition et à maintenir une conduite constructive et patriotique pour faire avancer la transition;

31. Aucune procédure d'empêchement ou de destitution du Président de la Transition, ni aucune motion de censure à l'endroit du Gouvernement de Transition, ni aucune mesure de dissolution du Parlement de Transition ne peuvent être exercées, pendant la transition;

45. L'article 20 de la présente Feuille de Route sera lue avec **la Note explicative, en annexe, qui constituera une partie intégrante de cette même Feuille de Route.**

## **NOTE EXPLICATIVE DE L'ARTICLE DE LA PRESENTE FEUILLE DE ROUTE**

Dans le cadre du mandat donné par le Sommet de la SADC tenu à Sandton et réitéré à Luanda, les 17-18 Août 2011, la Troïka de la SADC propose le texte suivant pour le paragraphe 20 de la feuille de route :

La Haute Autorité de la Transition (HAT) devra permettre à tous les Citoyens Malgaches en exil pour des raisons politiques de rentrer à Madagascar sans conditions, y compris Monsieur Marc Ravalomanana. La HAT devra fournir la sécurité à tous les exilés malgaches rapatriés. La HAT devra **développer et promulguer d'urgence les instruments juridiques nécessaires, y compris une loi**

d'amnistie, afin d'assurer la liberté politique de tous les citoyens Malgaches dans le processus inclusif de transition, débouchant sur la tenue d'élections libres, justes et crédibles.

La Troïka souhaite apporter l'interprétation suivante du terme « **sans conditions** » énoncé dans les décisions du Sommet de la SADC.

**1. Les principes et valeurs de la SADC n'acceptent pas l'impunité.** Le terme « **sans condition** »

s'applique à la notion de liberté de rentrer à Madagascar pour tous les citoyens malgaches en exil pour des raisons politiques. Cela implique qu'aucune mesure administrative et politique ne devrait être appliquée pour restreindre ou empêcher leur liberté de rentrer au pays.

**2. Ainsi, « sans conditions » ne suggère et n'implique pas les citoyens malgaches rapatriés une exonération de poursuites judiciaires ou pour des crimes allégués**

**3. Les principes et les valeurs de la SADC reposent sur le respect de l'intégrité territoriale et la souveraineté des Etats membres. La SADC reconnaît et respecte la compétence, la légitimité et** l'indépendance des systèmes judiciaires de ses Etats membres. La SADC n'a pas le pouvoir de s'ingérer ou d'annuler quelque condamnation judiciaire par le tribunal national de tout Etat membre.

**4. La SADC ne définit pas et ne détermine pas l'étendue et le contenu des lois d'amnistie des Etats membres. Il est du ressort des autorités compétentes de ses Etats membres de débattre et de s'accorder sur leurs lois d'amnistie en prenant compte des normes internationales applicable s qui** excluent de l'amnistie les crimes contre l'humanité, les crimes de guerre et les violations graves **des droits de l'Homme et des libertés fondamentales.**

Avant de mettre toujours en exergue les articles 20 et 45 de cette feuille de route, les créatures de la mouvance Ravalomanana devraient plutôt potasser les articles cités dans ce dossier.



### Le dieu Ravalo devant lequel se prosternent les ignorants de l'Histoire de Madagascar

Mais comme ce sont des gens de très mauvaise foi -ont-ils une foi d'ailleurs, à part l'argent ?-, ils vont tout tenter pour mettre des bâtons dans les roues de cette feuille de route qu'ils ont signée. Lamentable comme mentalité d'asservissement aveugle et totale à Marc Ravalomanana.

Pour le moment, c'est la justice sud-africaine qui l'a mis en examen. Et croyez-moi, le gouvernement sud-africain ne lèvera pas le petit doigt, au nom du délire de Ravalomanana, mais il suivra à la lettre la note explicative de l'article 20 de la feuille de route. Et puis, franchement, lui qui a adoré le chiffre 7, Dieu ne lui a donné que 7 ans de pouvoir. Pourquoi insister ? A moins d'être démoniaque...

**Un dossier de Jeannot Ramambazafy – 12 décembre 2012**